

2^{EME} RENCONTRE DE LA COMMISSION
FEDERALE CONTRE LE RACISME

LES MUSULMANS EN SUISSE

QUESTIONS SUR L'INTEGRATION INSTITUTIONNELLE

UNE CONFERENCE DESTINEE A LA CLASSE POLITIQUE,
AUX EMPLOYES DE L'ADMINISTRATION ET DES
TRIBUNAUX, AUX RESPONSABLES DE LA FORMATION,
AUX COLLABORATEURS DES ONG, AUX
MULTIPLICATEURS AINSI QU'A TOUTES LES PERSONNES
INTERESSEES.

MARDI, 18 JANVIER 2000
UNIVERSITE DE BERNE, BATIMENT PRINCIPAL
(KUPPELSAAL)

ORGANISEE EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE DE
COORDINATION DE LA FORMATION CONTINUE DE
L'UNIVERSITE DE BERNE

LES MUSULMANS EN SUISSE

QUESTIONS SUR L'INTEGRATION INSTITUTIONNELLE

ENVIRON 200 000 MUSULMANS VIVENT AUJOURD'HUI EN SUISSE. ILS CONSTITUENT AINSI LA PREMIERE COMMUNAUTE RELIGIEUSE EN SUISSE APRES LA COMMUNAUTE CHRETIENNE.

LES CONVENTIONS DES DROITS DE L'HOMME AINSI QUE LA CONSTITUTION FEDERALE DEMANDENT QUE TOUTES LES RELIGIONS SOIENT TRAITÉES SUR UN PIED D'ÉGALITÉ ET INTERDISENT LA DISCRIMINATION POUR DES RAISONS RELIGIEUSES OU CULTURELLES.

EN RÉALITÉ, LE DROIT À LA LIBERTÉ DE CULTE DES MINORITÉS MUSULMANES SE HEURTE, DES QUE L'OPINION EN PREND CONNAISSANCE, À L'INSECURITE, AUX OBSTACLES INSTITUTIONNELS ET PARFOIS AU REJET.

LES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES MUSULMANS DE SUISSE FONT SOUVENT FACE AUX COMMENTAIRES RÉSERVÉS DES MÉDIAS ET SONT À L'ORIGINE DE CONTROVERSES AU SEIN DE LA POPULATION ET AUPRES DES AUTORITÉS, LORSQU'IL EST PAR EXEMPLE QUESTION D'AMÉNAGER UN CIMETIÈRE OU DE CONSTRUIRE UNE MOSQUÉE, DU PORT DU FOULARD OU D'UNE DEMANDE DE NATURALISATION QUI A ÉTÉ REJETÉE.

CETTE CONFÉRENCE SE PENCHERA, SUR LA BASE DES BESOINS EXPRIMÉS PAR LA COMMUNAUTE MUSULMANE, SUR LA QUESTION DE L'INTEGRATION INSTITUTIONNELLE DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES NON (ENCORE) ÉTABLIES .

ELLE TRAITERA TOUT PARTICULIÈREMENT DES QUESTIONS SUIVANTES: LA RECONNAISSANCE PAR LE DROIT PUBLIC DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES MUSULMANES, LES PERMIS DE TRAVAIL DES RELIGIEUX, LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES RELIGIEUSES, LA PRATIQUE EN MATIÈRE DE NATURALISATIONS, LA CRÉATION DE CIMETIÈRES, LA CONSTRUCTION DE MOSQUÉES ET DE CENTRES RELIGIEUX, L'ORGANISATION DE COURS D'ÉDUCATION RELIGIEUSE ET LA RÉGLEMENTATION DES CONFLITS CULTURELS ET RELIGIEUX (À L'ÉCOLE, SUR LE LIEU DE TRAVAIL...)

LA PARTIE INFORMATIVE, QUI SE TIENDRA LE MATIN, SERA CONSACRÉE AUX EXPÉRIENCES DE DIFFÉRENTS PAYS EUROPÉENS EN MATIÈRE D'INTEGRATION INSTITUTIONNELLE DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES MUSULMANES, ET À LA SITUATION DES MUSULMANS EN MATIÈRE D'INTEGRATION DANS DIFFÉRENTS CANTONS SUISSES. SERONT ENSUITE PRÉSENTÉES LES REQUÊTES DES MUSULMANS VIVANT EN SUISSE, PRÉSENTATION QUI SERA SUIVIE L'APRÈS-MIDI PAR UNE DISCUSSION VISANT À TROUVER DES SOLUTIONS CONCRÈTES .

LES MUSULMANS EN SUISSE

QUESTIONS SUR L'INTEGRATION INSTITUTIONNELLE

PROGRAMME DE LA CONFERENCE

- Dès 9h30* *Café, accueil des participants*
- 10h00* *Allocution de Georg Kreis, Président de la CFR*
- 10h10 – 11h00* **L'intégration institutionnelle des Musulmans en Europe** (Pays Bas, Belgique, Allemagne, France)
Jeroen Doornik, Institute for Migration and Ethnic Studies, Amsterdam
- 11h00 – 11h45* **L'intégration institutionnelle des Musulmans au niveau cantonal** (Zürich, Bern, Neuchâtel, Genève)
Hans Mahnig, Forum suisse pour l'étude des migrations à l'Université de Neuchâtel
- 11h45 – 12h30* **Les Musulmans en Suisse: présentation et requêtes**
Samia Osman, Taner Hatipoglu, membres de la CFR
- 12h30 – 14h00* *Buffet*
- 14h00 – 15h30* **Groupes de travail/Recherche de solutions concrètes aux niveaux fédéral et cantonal**
- 15h30 – 16h00* *Pause*
- 16h00 – 17h00* Podium: Présentation et discussion autour des solutions proposées
- 17h00* *Fin de la conférence*

La CFR tiendra une conférence de presse à l'issue de la conférence.